



Conservatoire de Musique de Genève

Charte

Conservatoire de Musique de Genève
Musique & Théâtre



Conservatoire de Musique de Genève
Rue de l'Arquebuse 12
Case postale 5155
CH-1211 GENEVE 11

Tél : +41 22 319 60 60
Fax : +41 22 319 60 62
www.cmusge.ch

«Notre Conservatoire sera l'ami de tout le monde ; il ne veut être le rival de personne.(...) Nous désirons offrir un enseignement (...) à ceux qui par goût seulement, ou dans le but d'y chercher une ressource honorable pour leur avenir, voudront en faire une étude un peu approfondie. Cependant ce n'est pas notre but principal. La mission première du Conservatoire sera de former une jeunesse habile à comprendre, à sentir, à exécuter toute sorte de chant, et d'opérer par ce moyen une amélioration qui sera réelle et durable, parce qu'elle sera le prix du travail, de la méthode et du temps.»

*François Bartholoni
et les membres du Comité d'administration, 1835*

Nous, Conservatoire de Musique de Genève, contribuons depuis 1835 à l'éducation générale des jeunes, au développement de leur créativité, à leur épanouissement et à leur insertion dans la vie culturelle par une formation musicale et théâtrale de qualité.

Par notre mission pédagogique, mais aussi par notre rôle de production et de diffusion, nous participons à la richesse, au développement et au rayonnement de la vie artistique aussi bien à Genève qu'au-delà de ses frontières.

Nos rapports privilégiés et notre souci réciproque de collaboration avec la Haute Ecole de Musique de Genève (HEM-CSMG), nous permettent d'assurer une formation artistique cohérente.

Institution culturelle à part entière, nous constituons un pôle artistique en tant que centre de ressources pour la musique et l'art dramatique ; nous avons également pour vocation de répondre à une demande diversifiée à Genève, en Suisse et à l'étranger, soit directement, soit en partenariat avec d'autres écoles et institutions.

Une attention est accordée tant à la création qu'au patrimoine, témoignant à la fois de l'histoire, de la vitalité et du renouvellement de la pratique instrumentale, vocale et théâtrale à Genève.

Dans la mesure de nos compétences et de notre capacité d'accueil, nous veillons à offrir la plus grande égalité d'accès à l'apprentissage de la musique et du théâtre.

Grâce à la collaboration du Département de l'Instruction Publique et des communes, nous offrons des formations de proximité. Le bâtiment de la Place Neuve, maison mère de notre Conservatoire, est le lieu central de notre identité.

Nous appliquons le Plan d'études musicales et instrumentales élaboré par la Fédération Genevoise des Ecoles de Musique avec laquelle nous collaborons.

Nous établissons des priorités dans l'ouverture de nouveaux enseignements, dans un souci de cohérence au sein de l'offre existante au niveau du réseau des écoles genevoises et en restant attentifs aux mutations sociales.

Convaincus de la pertinence des notions de continuité et d'exigence que réclament l'apprentissage de l'art, nous visons l'excellence de l'enseignement, en relation étroite avec la HEM-CSMG, concrétisée par des formations coordonnées, la mise en commun de projets pédagogiques et artistiques, et le partage d'espaces dévolus à l'enseignement et à la création.

Par notre politique de recrutement, nous nous entourons d'un collège de professeurs, artistes-musiciens et comédiens, qui répondent à des critères de compétence artistique et humaine, de qualification et de certification reconnues pouvant les amener à des fonctions d'enseignement transversales entre CMG et HEM-CSMG. Tout au long de leur carrière, nous veillons à l'adaptation de leur savoir-faire, notamment par l'évaluation formative de leur enseignement, par l'encouragement à la formation continue, la création et la recherche.

Notre mission essentielle est d'offrir à nos élèves des formations de base non professionnelles riches, performantes et diversifiées ainsi que des filières préprofessionnelles et préparatoires à l'admission aux Hautes Ecoles de Musique ou de Théâtre, en Suisse et à l'étranger.

Notre pédagogie, par l'acquisition de savoir-faire, participe à la construction de l'individu et à son épanouissement. De cette manière, elle s'inscrit dans une mission d'éducation et de sociabilisation sensorielles.

Par l'acquisition d'une maîtrise instrumentale et théâtrale classique, vérifiée par des évaluations et des examens, notre ambition est de donner les moyens à tout élève de se confronter à terme à des esthétiques artistiques diverses.

Des orientations pédagogiques nécessaires à l'apprentissage de l'art nous apparaissent comme prioritaires dans le domaine classique : les cours individualisés, les pratiques d'ensembles, les projets interdisciplinaires, les concours et stages intensifs, la création, l'improvisation et la composition, le développement de l'esprit critique et l'autonomie.

Fidèle aux idéaux des fondateurs de notre institution, notre mission artistique se veut donc ouverte, alliant tradition et modernité, formatrice, exigeante, adaptée, durable, favorisant l'éclosion du talent artistique inhérent à chaque être.

Charte approuvée par le Conseil de fondation le 17 septembre 2007

